

3. COMPOSITION SPATIALE.....

3.1 UNE TRAME D'ESPACES OUVERTS INSCRITE DANS LA GÉOGRAPHIE DE LA PLAINE DE L'AIRE

3.1.1 Un site, une histoire, un héritage spatial

L'activité agricole a mis en place une trame orthogonale orientée sur le cours de la rivière dans la plaine de l'Aire.

Le tracé du PDQ des Cherpines s'appuie sur ce tracé orthogonal ; inscrit dans l'ordre de la géographie, il détermine à la fois l'orientation générale et les principales vues, dégagées dans l'axe du Rhône et fermées par le Salève et le Jura transversalement.

La trame principale du projet est ainsi déterminée par la géographie et l'histoire du site, dont elle fonde le socle et l'identité ; elle permet également de simplifier les démarches liées au foncier, le cadastre s'inscrivant évidemment aujourd'hui dans ce carroyage, qui structure également les autres grands projets de la plaine, Zone Agricole Spéciale et projet de Renaturation de l'Aire notamment.

Les plantations d'arbres proposées dans le PDQ Les Cherpines reprennent cette géométrie préexistante, suivant en cela les orientations des plans directeurs communaux de Plan-les-Ouates et Confignon.

« Comme on le distingue dans les schémas d'aménagement des plans directeurs communaux de Plan-les-Ouates et Confignon [...] il existe une convergence de vues au sujet de l'orientation préférentielle des alignements d'arbres tendant de la route de Base en direction de l'Aire. Cette donnée directrice est conforme au découpage parcellaire général et possède un certain nombre de pré-requis pertinents, comme le fait d'orienter les cordons contre la Bise ou le Vent d'orage tout en laissant passer librement les courants thermiques quotidiens. »¹

Ce principe d'implantation régit ensuite à la fois la hiérarchisation des voies et les typologies d'espaces publics, qu'ils soient de détente, de loisir ou de liaison, ce qui est développé dans le présent document.

La relation à L'Aire et à son projet de renaturation est également un des points majeurs soulevé par l'étude, qui préconise un ancrage fort des espaces publics du quartier sur l'Aire.

Enfin, la notion de bande-tampon entre autoroute et Zone de développement industriel et artisanal est bien incluse dans le Plan Directeur de Quartier.

Le projet s'inscrit par le respect de cette trame dans le maillage lié à la pénétrante naturelle de l'Aire.



Ensoleillement et direction du vent orientent les trames du bâti

¹ [in Etude de Faisabilité pour l'Aménagement de la plaine de L'Aire, cabinet Triporteur, dec 2008 / p.12]

3.1.2 Entre Jura et Salève, tisser la trame des espaces ouverts

• Allées

Entre la route de Base et l'Aire, l'ensemble des voies et chemins existants est ainsi conservé et intégré au réseau de desserte du nouveau quartier, de même que le tracé du chemin du creux du cheval, le plus ancien du site, qui matérialise la limite communale entre Confignon et Plan-les-Ouates.

Les tracés longitudinaux parallèles à la route de Base, chemin des Longues Rasses et axe Cherpines/Charrotons, ont une fonction distributive à l'intérieur du quartier et en relation avec le quartier des Verjus. Les axes perpendiculaires, route du Pont du Centenaire et Chemin de la Galaise, définissent le rapport entre le quartier des Cherpines et au Nord l'Aire et le coteau, au Sud la ZIPLO.

Le chemin de la Galaise est ainsi destiné à devenir le lien urbain privilégié, souligné par le trajet du tramway, entre la place et le nouveau quartier des Cherpines et la ZIPLO.

Les voies issues de l'actuel tracé sont bordées d'arbres d'alignement, définissant les axes principaux du quartier-jardin orientés sur le grand horizon ou sur les fonds de scène montagneux : les allées.

• Venelles

Le maillage des venelles recoupe cette trame des allées et organise la desserte des îlots bâtis selon la direction Jura-Salève. Les venelles sont associées aux noues plantées permettant le traitement à ciel ouvert des eaux, qui dessinent avec les jardins privatifs ou collectifs le paysage des dessertes résidentielles.

Cette disposition permet d'ouvrir la vue des espaces publics et des espaces ouverts, tout en les protégeant du vent dominant, et d'optimiser l'orientation des bâtiments (dominante sud-ouest). Elle est d'ailleurs dominante dans l'implantation des bâtiments environnants.

Les circulations et les espaces publics sont ainsi préférentiellement orientés dans la direction du grand paysage, chaque logement donnant virtuellement sur un espace public ouvrant sur les deux massifs montagneux.

LEGENDE
la trame orthogonale du maillage de quartier



les venelles et noues dans les pièces urbaines



La trame orthogonale

3. COMPOSITION SPATIALE.....

- Les espaces ouverts et les vues : un quartier perméable

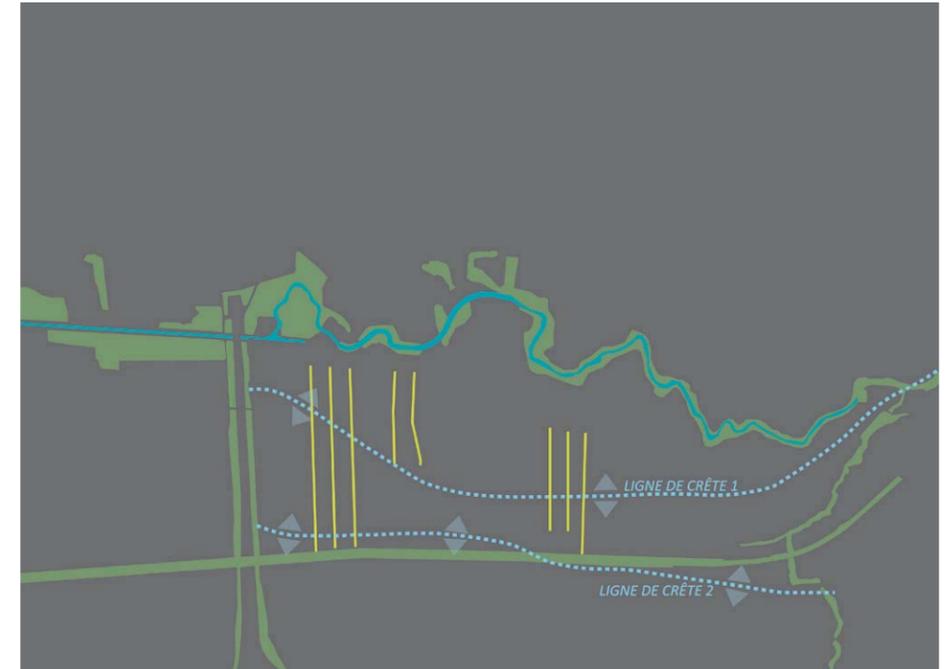
L'orientation des venelles et allées consacre ainsi les vues vers le Jura et le Salève comme vue génériques, "paysages empruntés" omniprésents dans l'axe des voies et des espaces publics.

- La topographie et l'écoulement de l'eau

Cette trame, régulière et respectueuse des tracés historiques permet une adéquation avec la topographie et une récolte comme une gestion des eaux pluviales de manière pragmatique, en s'appuyant sur la structure des bassins versants et les pentes naturelles



Espaces ouverts et vues



Un quartier perméable



Topographie et écoulement de l'eau

3.1.3 Trame des espaces ouverts

1 - Le parc des Sports

2 - Les séquences de la diagonale :

2.0 - accroche à la route de Base

2.1 - les installations sportives

2.2 - la place des Cherpines

2.3 - les jardins de la diagonale

2.4 - les terrasses de l'Aire

espace assurant la continuité en mobilité douce des liens entre la diagonale, vers les jardins de l'Aire et la césure verte Bernex-Confignon et la continuité du système de gestion alternatives des eaux pluviales. Aménagement, programmation et constructibilité à préciser dans le cadre du PDZI

3 - Jardins de l'Aire

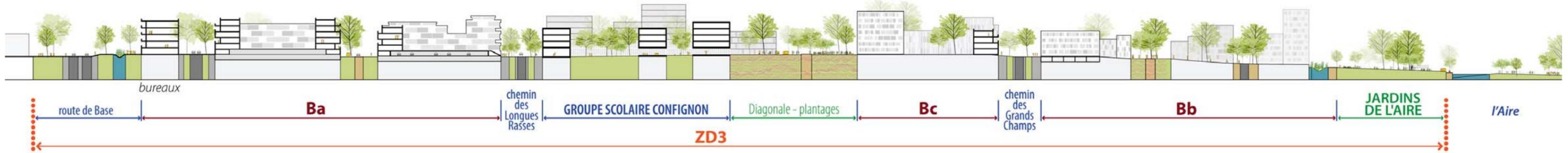
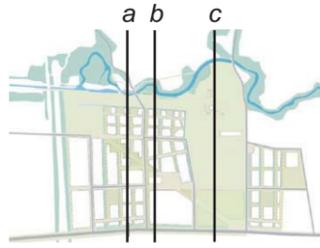
4 - Route de Base, avenue arborisée

5 - Plantation des abords de l'autoroute

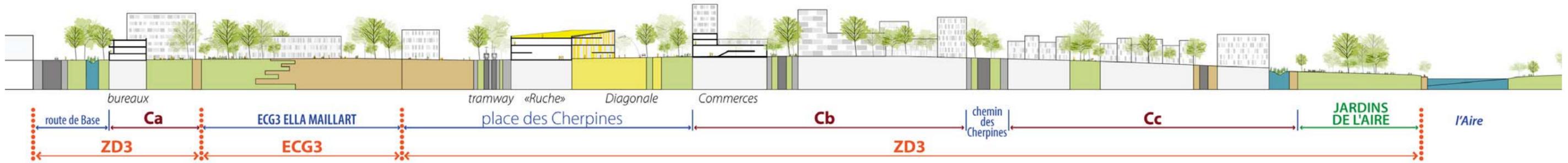


Trame des espaces ouverts

3. COMPOSITION SPATIALE.....



Coupe générale sur le quartier (a)



Coupe générale sur le quartier (b)



Coupe générale sur le quartier (c)



Vue du quartier dans l'axe de l'Aire renaturée

3. COMPOSITION SPATIALE.....

3.2 LES ESPACES MAJEURS DU PROJET

Le PDQ Les Cherpines vise à créer un quartier urbain durable, relativement autonome et bien équipé, un « quartier des courtes distances » où l'on trouve tout près de chez soi. Il vise en même temps à constituer une charpente constituée d'allées, de venelles, de noues et de plantage, insérant le futur quartier dans une continuité urbaine et paysagère, et connectant le quartier aux noyaux villageois de Confignon et de Plan-les-Ouates.

1 Le parc des Sports

Dans la trame orthogonale, la situation du parc des Sports (voir chapitre « Nature et Paysage ») entre la rivière et la route de Base, en fait un espace majeur, ancrant le quartier dans sa géographie, à la suite des transversales vertes qui jalonnent la plaine au Sud de l'autoroute dans le projet de renaturation.

Il s'agit d'intégrer la restructuration de la plaine sportive existante et les nouveaux équipements au sein d'un véritable projet spatial, multi-usages, au service des sportifs comme des habitants du futur quartier, dont il constituera l'espace public et de loisirs majeur.

2 Diagonale

La diagonale constitue un des espaces publics majeurs du quartier et un lien à la fois symbolique et fonctionnel à l'échelle du quartier.

Elle permet d'établir une continuité de cheminement entre le mail 2000 prolongé à Plan-Les-Ouates et le franchissement de l'Aire sous l'autoroute au niveau du quai des Cherpines, et au-delà vers le chemin de la Murlaz qui conduit au village de Confignon.

La diagonale est un tracé qui révèle la trame, produisant à ses intersections avec celle-ci des situations urbaines variées qui sont autant d'articulations dans le nouveau quartier.

3 La place des Cherpines

A l'intersection entre la diagonale et le chemin des Longues Rasses, le projet propose d'établir le point focal du futur quartier : la place des Cherpines.

Cette place, desservie par le tramway et le bus tangentiel, regroupe l'entrée de l'ECG3, l'équipement polyvalent de la « ruche » ainsi qu'un centre commercial dans les îlots au Nord.

Elle constituera la véritable centralité du futur quartier.

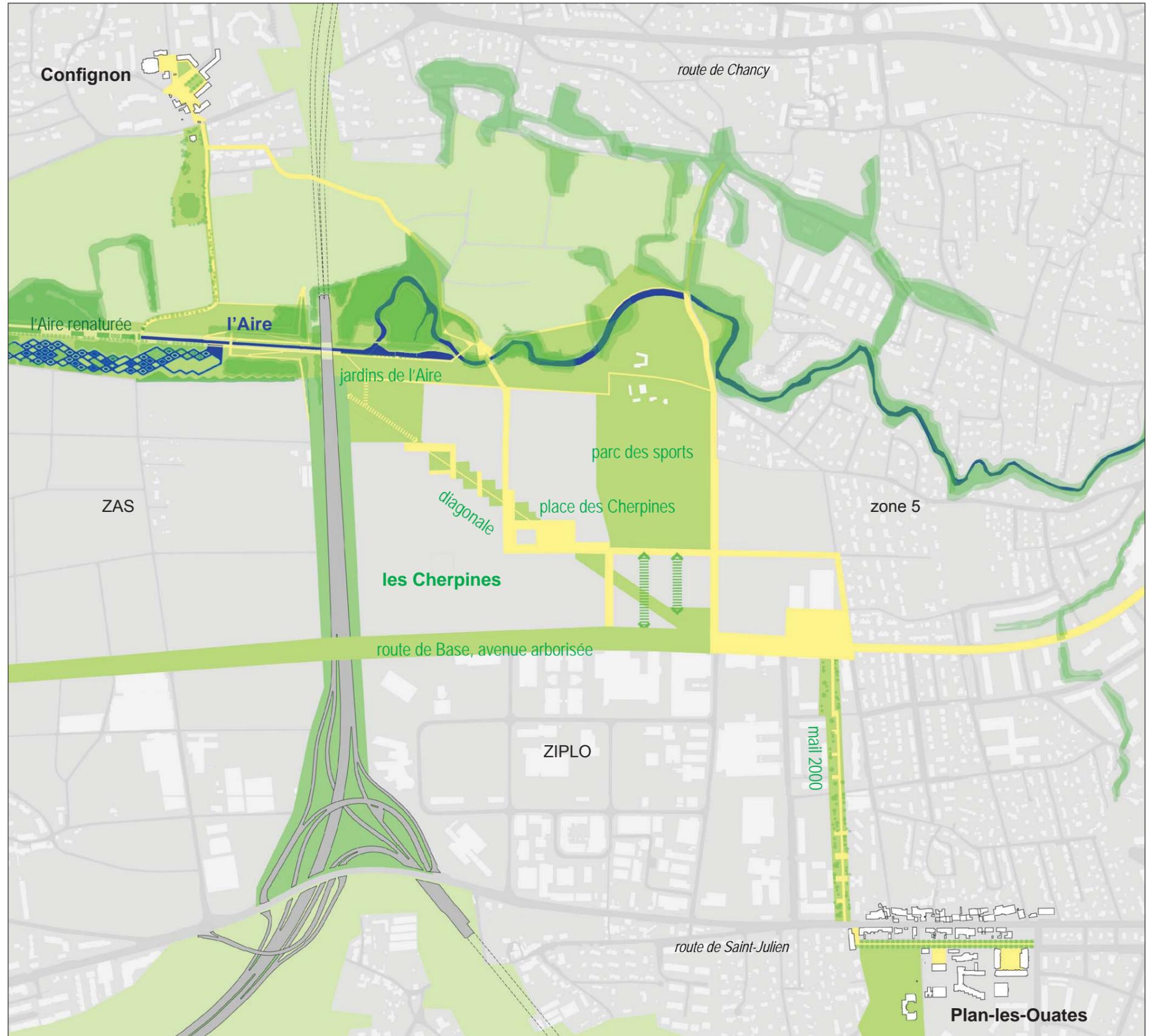
4 Les jardins de l'Aire

A la jonction avec le sillon de l'Aire, au Nord-Ouest du site, le recul réglementaire de 30 m par rapport à l'axe du cours d'eau est porté à environ 70 m, dégagant un jardin des bords de l'Aire dont l'aménagement doit être pensé dans la continuité du projet de renaturation.

5 La route de Base

Plutôt qu'une rue (les bâtiments de la ZIPLO qui la bordent sont adressés sur le chemin des Aulx, à l'intérieur de la ZIPLO), la route de Base est dessinée comme une pénétrante verte, véritable avenue arborisée amenant le paysage jusqu'au chemin du Pont du Centenaire.

La route de Base sera réaménagée afin de permettre le passage du tram. Des mesures de mobilité douce, et paysagères, seront intégrées au réaménagement, afin d'assurer la transition entre la ZIPLO et le nouveau quartier.



Les espaces majeurs et la diagonale comme lien

3. COMPOSITION SPATIALE.....

3.2.1 Le parc sportif : entre l'Aire et la route de Base, créer un grand parc multifonctionnel

- *Un parc fédérateur pour les habitants des quartiers*

Vaste espace ouvert à la rencontre des communes de Confignon et de Plan-Les-Ouates, un grand parc est créé, qui constitue un espace de rencontre et de convivialité à destination des populations voisines. Des espaces boisés alternent avec de vastes plaines ouvertes suggérant des usages sportifs, de détente et de loisirs, à destination des habitants, des enfants, et des actifs travaillant sur le secteur.



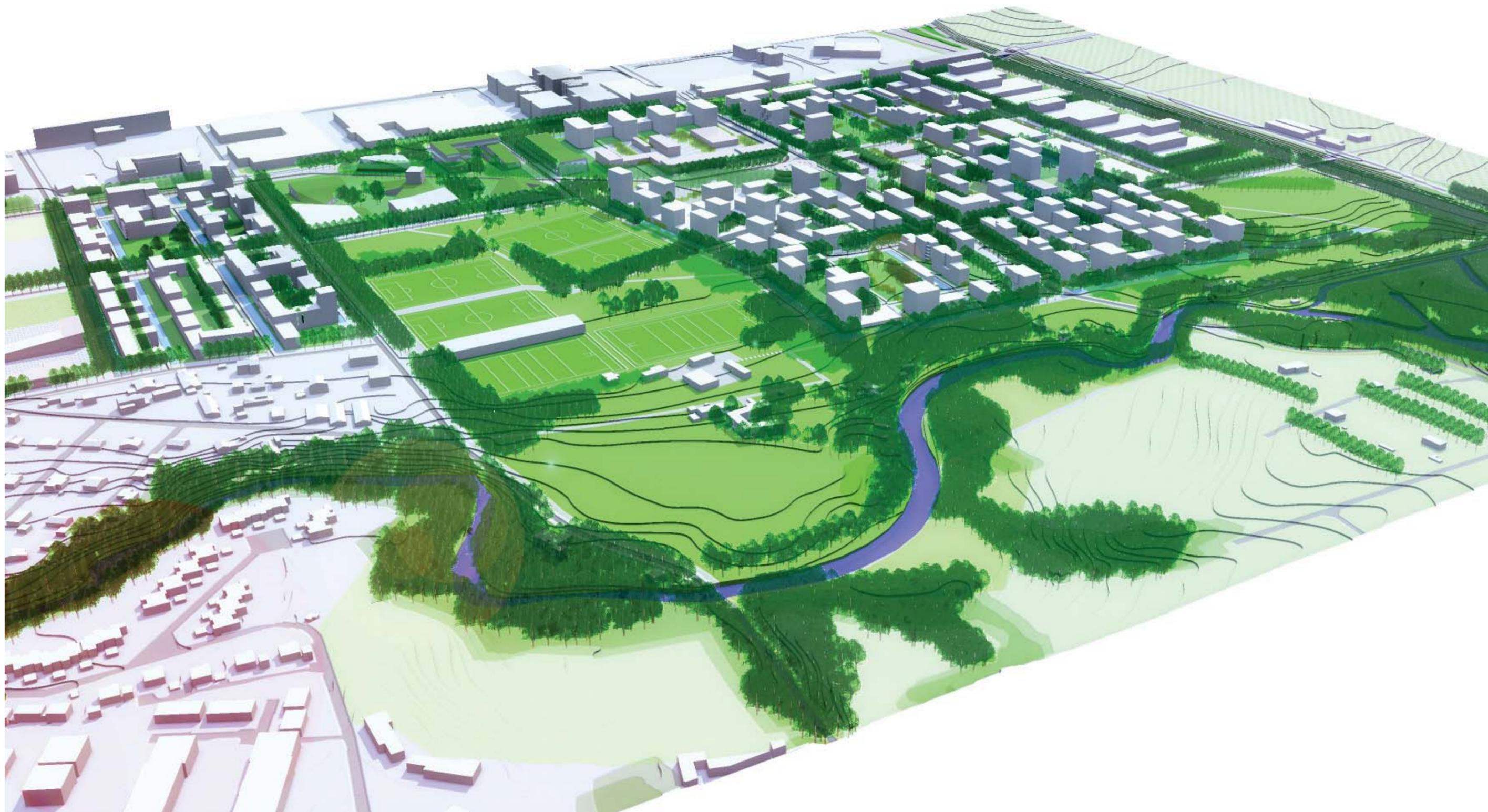
LEGENDE

les seuils du Parc



les liaisons parc/coeurs d'îlots





De l'Aire à la route de Base, le parc des sports

3. COMPOSITION SPATIALE.....

• Un espace sportif correctement dimensionné pour les associations sportives

La vocation sportive du parc y est pleinement intégrée, et 6 terrains de sports (football et Rugby) sont prévus au cœur du dispositif. Ils ne seront pas disposés regroupés tous ensemble d'un seul bloc, mais préserveront des espaces interstitiels de manière à assurer une réelle continuité des usages et des espaces publics au sein du parc.

D'autre part, sur son versant Sud, le parc accueillera d'autres programmes sportifs dont la destination et la vocation restent aujourd'hui à préciser. Ces programmes sportifs devront préserver le plus possible les perméabilités physiques et visuelles depuis la route de base en direction de l'Aire.



Terrain des sports Tussols-Basil
RCR architectes



• Un maillon spécifique du projet de renaturation de l'Aire

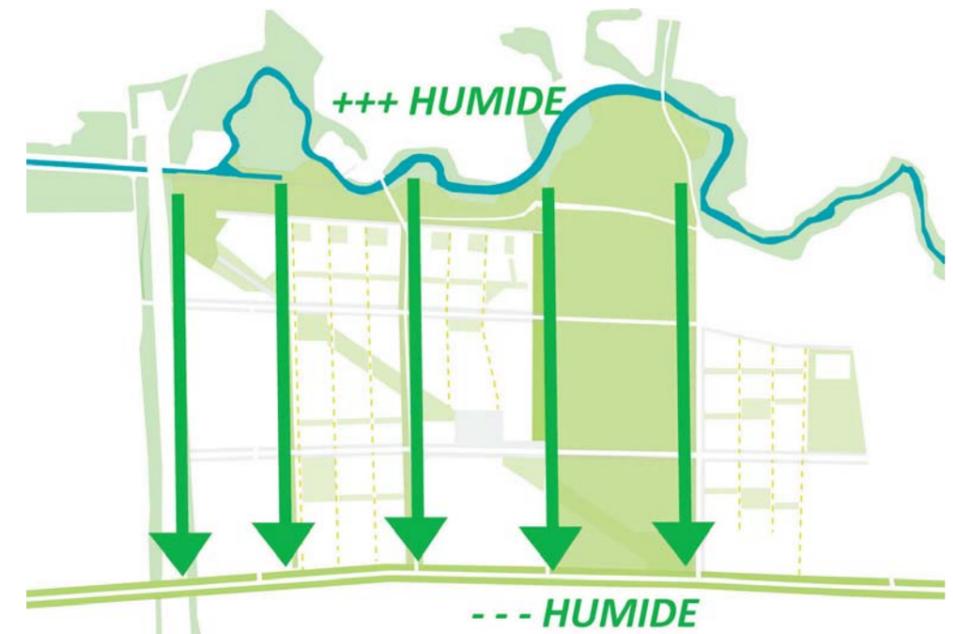
Dans la continuité du projet de renaturation de l'aire, qui met en place de nombreux corridors verts transversaux à la vallée, s'appuyant sur le réseau de fossés de drainage de la plaine agricole, ce grand parc s'installe entre la route de base et l'Aire, comme un trait d'union vert d'échelle territoriale.

Cette implantation en fait un maillon spécifique du projet de renaturation, au cœur duquel cohabitent des espaces de loisirs et des espaces naturels, une extension du corridor vert de l'Aire dans la profondeur du quartier.

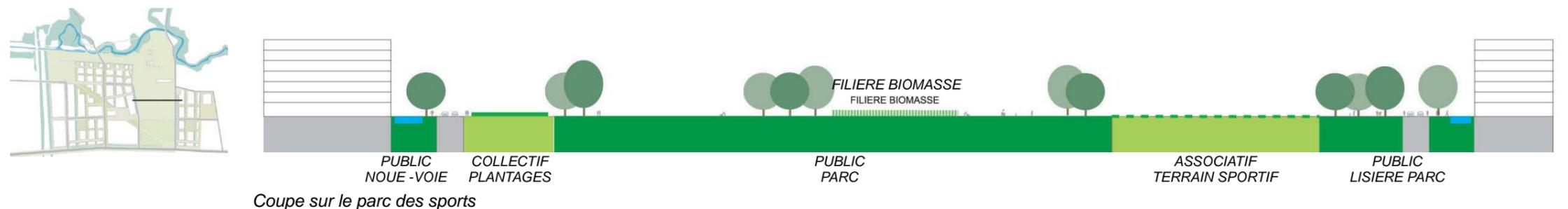
Fonction prioritaire	Espace de loisirs et de détente, à forte connotation sportive
Fonction supplémentaires	Équipements culturels
Principes d'aménagement	90% végétale, avec présence de noues de stockage et d'infiltration. 10% minéral
Typologie végétale	strate basse - prairie, végétation sous bois strate intermédiaire - filière biomasse et arbustes strate haut – arbres isolés, boisements et bosquets
Nature de sol	90% perméable incluant les terrains de sport 10% imperméable sur les allées de circulation, avec récolte des EP in situ.



Etirer le projet de renaturation jusqu'à la route de Base



Intégrer le thème de l'eau



3. COMPOSITION SPATIALE.....

3.2.2 La Diagonale comme support des usages publics et collectifs du quartier

La diagonale relie le débouché du chemin de la Moulaz qui descend de Confignon et celui du mail 2000, qui rejoint le centre de la commune de Plan-les-Ouates. Elle permet de relier la plaine de l'Aire aux quartiers de la ZIPLO, des Verjus et du Vélodrome.

Artefact mettant en valeur la trame orthogonal du site et du projet, elle constitue un lien à la fois symbolique et fonctionnel à l'échelle du quartier.

La diagonale constitue un lien spatial tendu entre la route de Base et l'Aire au niveau de son franchissement de l'autoroute. Autour de cet axe visuel ouvert, différents espaces publics constituent l'épine dorsale du quartier.



- 1. L'accroche à la route de base
- 2. Le parc
- 3. La place des Cherpines
- 4. Les jardins de la diagonale
- 5. Les terrasses de l'Aire

Les séquences de la diagonale



De l'Aire à la route de Base, la diagonale comme lien structurant



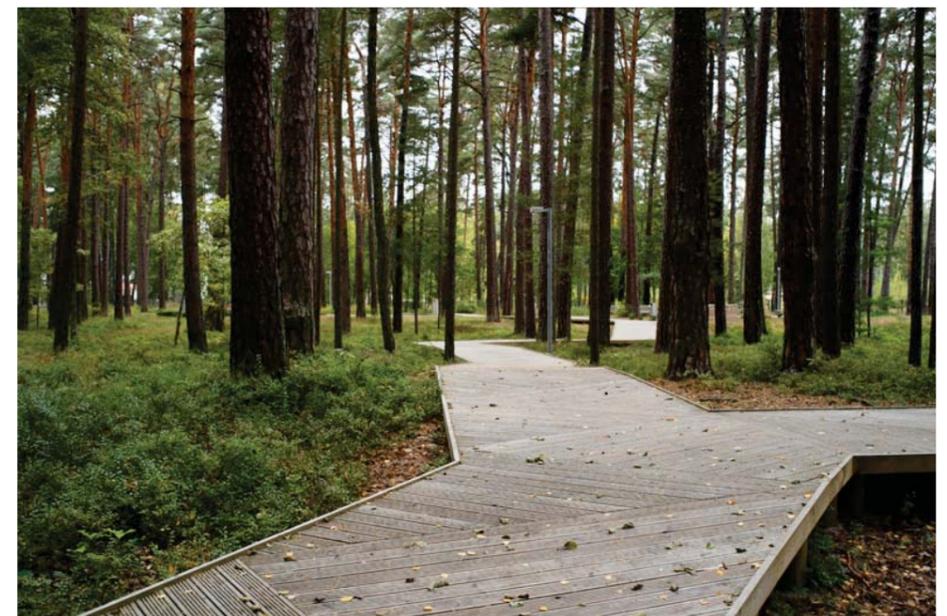
Jardins partagés et espace public, Jardin C.del Duca, Verts de Maisons, M.Pena paysagiste



Campus ITT, Chicago, Mies Van der Rohe architecte



Dzintaru Mežaparks, Latvija, Substance paysagistes



Dzintaru Mežaparks, Latvija, Substance paysagistes

3. COMPOSITION SPATIALE.....

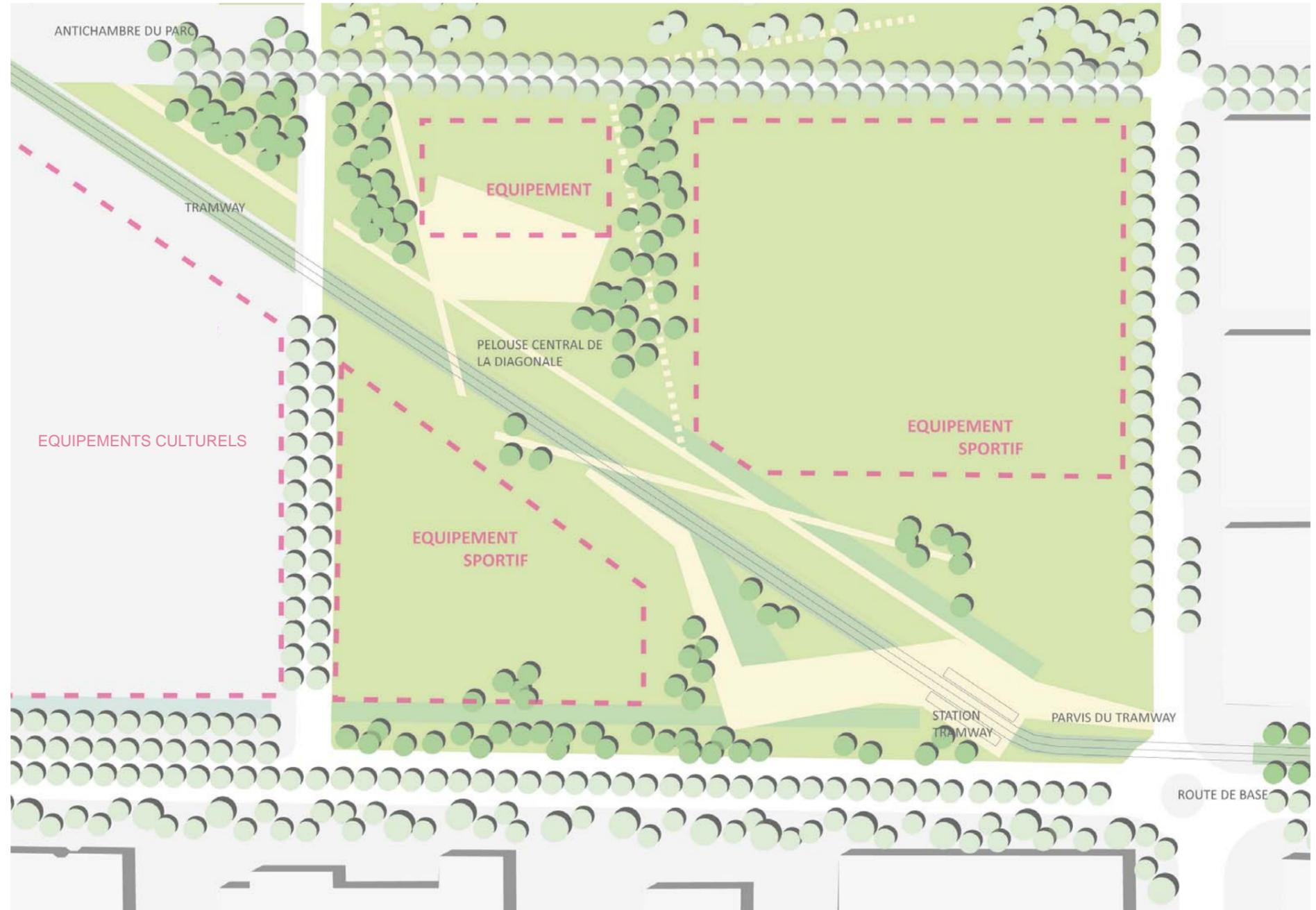
• Le parc et l'accroche à la route de base

Fonction prioritaire	Desserte tramway, accès aux équipements sportifs du parc, piste cyclable, promenades
Fonction supplémentaire	Récolte des Eaux Pluviales
Principes d'aménagement	60% végétale 40% minéral
Typologie végétale	strate basse - gazon, prairie, graminées strate intermédiaire- graminées, végétation sous bois strate haute - arbres, boisements
Nature de sol	60% perméable, en pierre naturelle et béton ou stabilisé renforcé 40% imperméable avec récolte dans les noues adjacentes

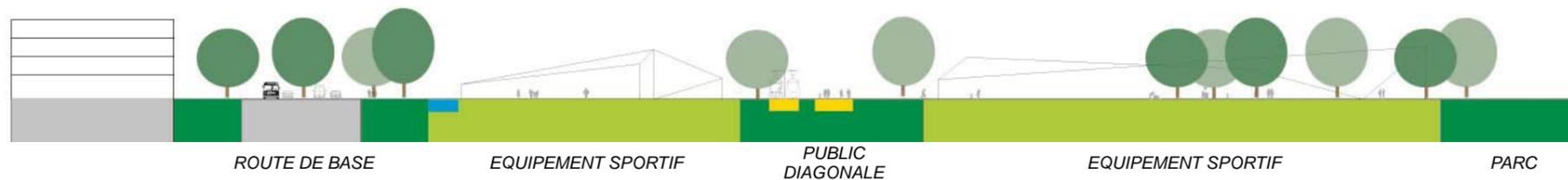
Entre le chemin du Pont du Centenaire et la place des Cherpines, la diagonale traverse et irrigue les terrains dévolus aux équipements sportifs et culturels. Elle est sur cette section parcourue par la ligne de tramway.

Cette séquence est souhaitée la plus "publique" et animée possible : la diagonale est ici support de flux piétons entre les différents programmes, qui doivent y afficher leurs entrées, et donnera accès vers le parc des Sports dont elle constitue la prolongation jusqu'à la route de Base.

Par ailleurs, des activités ou des commerces en lien avec le sport ou la culture pourront être accueillies sur l'extension du parc des sports.



Principes d'aménagement



Coupe sur les équipements sportifs





3. COMPOSITION SPATIALE.....

• *La place des Cherpines*

Au centre de la diagonale, la place des Cherpines constitue à la croisée des deux communes l'espace focal du nouveau quartier. Cette place, qui sera desservie par le bus tangentiel et accueillera un arrêt du tramway, s'ouvre à la fois sur le quartier Galaise, sur le parc des sports et sur l'ECG Ella Maillart.

Programmes

La place est bordée par des programmes publics qui en assureront la fréquentation et l'animation :

- l'équipement mixte de la « ruche »
- l'ECG Ella Maillart
- 9 800 m² de surfaces commerciales

Fonction prioritaire	Foyer animé du quartier, pôle d'échange culturel et de loisir Espace de représentation de l'écoquartier, figure identitaire
Fonction supplémentaire	marché
Principes d'aménagement	80% minéral, en pierre naturelle 20% végétale
Typologie végétale	strate basse – gazon, massifs d'arbustes et de vivaces strate haute - arbres
Nature de sol	80% imperméable, avec envoi des EP dans les noues adjacentes 20% perméable



Gouvernementsplein, Bergen-op-Zoom, Netherlands, Karres en Brands - paysagistes

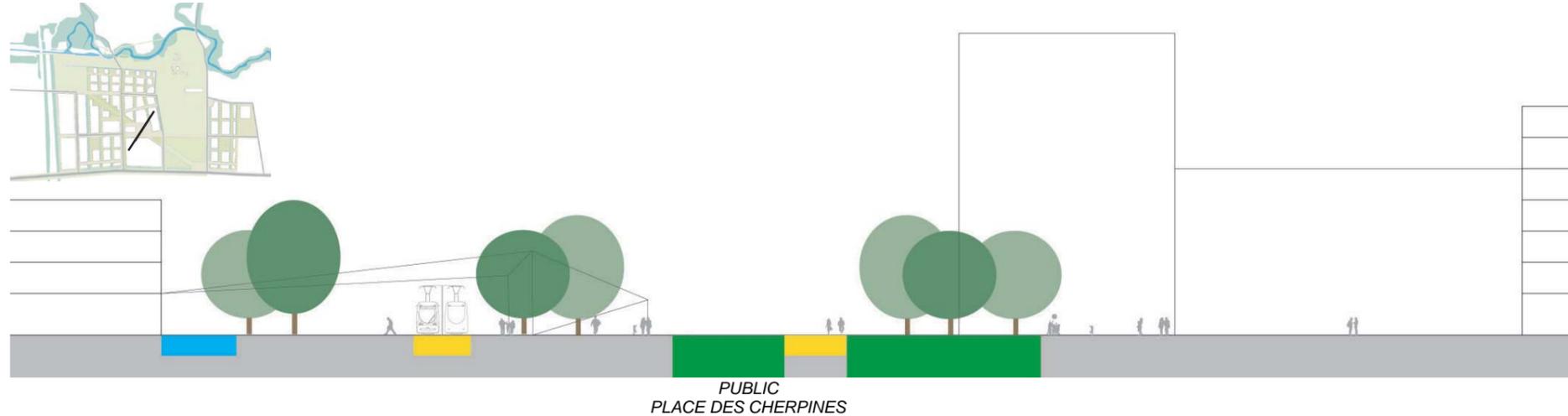


Place du Marche Van Heekplain, Enschede, Netherlands, OKRA paysagistes





Principes d'aménagement



Coupe sur la place des Cherpines

3. COMPOSITION SPATIALE.....

- *Les jardins partagés*

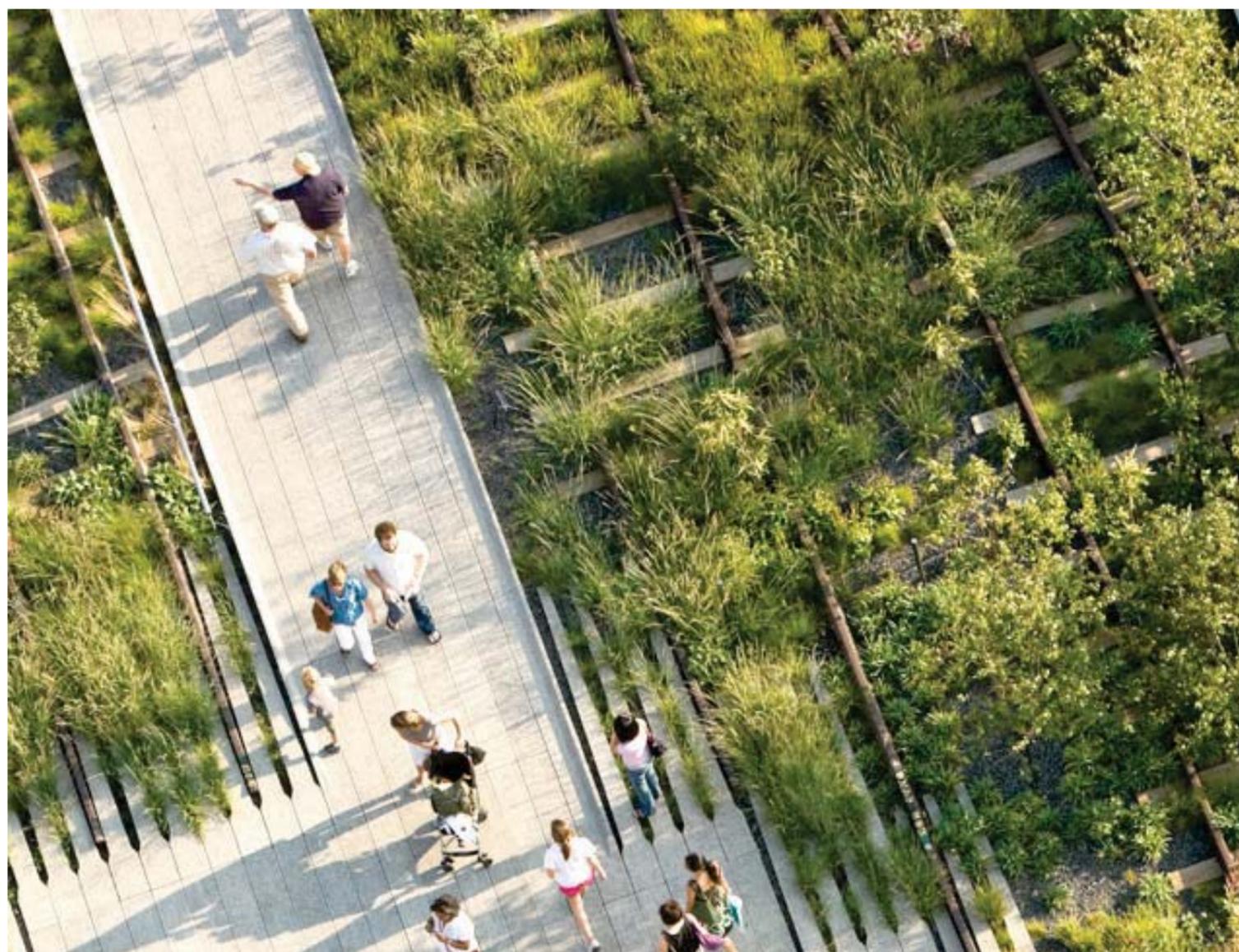
Entre la place des Cherpines et le chemin des Grands Champs, la diagonale traverse un quartier résidentiel.

On imagine sur cette séquence la possibilité d'aménager des jardins de tous types, jardins familiaux et espaces pédagogiques à la destination des scolaires - tout en maintenant l'évidence de la circulation publique sur l'axe.



Parc Gerland, Lyon, Michel Corajoud

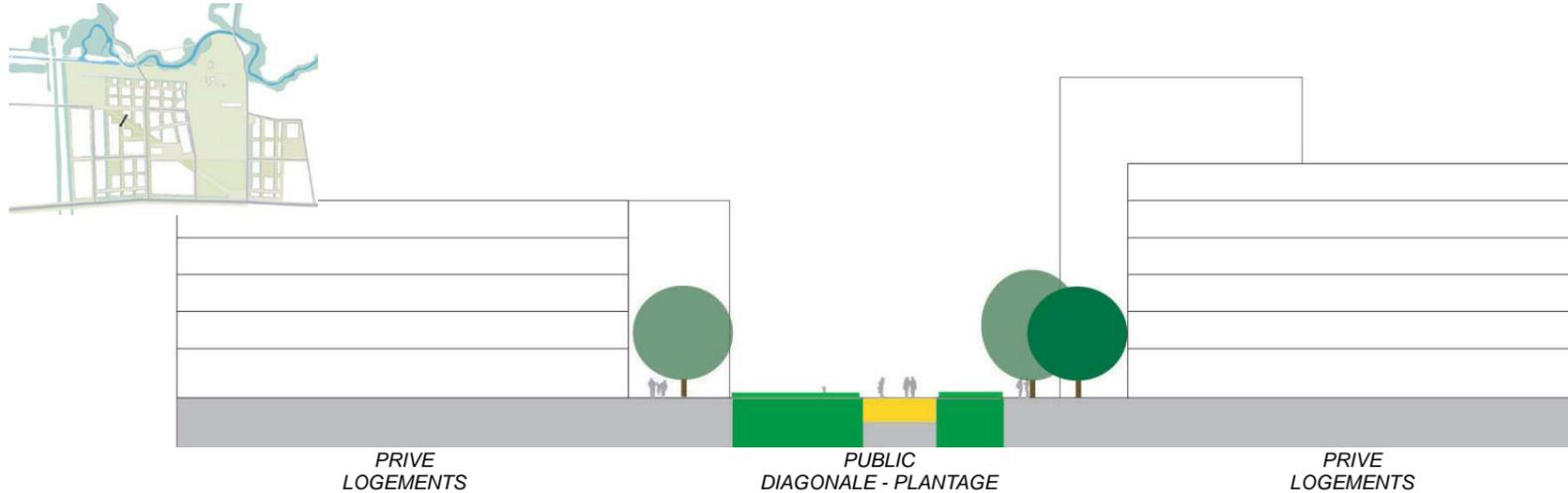
Fonction prioritaire	Plantages, allée piétonne, promenade
Fonction supplémentaire	piste cyclable, jardins pédagogiques pour les scolaires
Principes d'aménagement	80% végétale 20% minéral Parcelles clôturées et implantation de cabanons
Typologie végétale	strate basse - gazon, graminées strate intermédiaire - graminées, potagers, arbustes strate haute – arbres en bosquet ou sujets isolés
Nature de sol	80% perméable 20% imperméable, allée piétonne, avec rejet des EP sur les espaces verts



Highline promenade, New York



Principes d'aménagement



Coupe sur les jardins de la diagonale

3. COMPOSITION SPATIALE.....

- Les terrasses de l'Aire

Situés sur la ZDIA, en servitude au travers d'une réserve à bâtir, ces espaces à la topographie accusée mettront en relation l'extrémité de la diagonale avec les jardins de l'Aire.

Les terrasses de l'Aire assureront la transition entre la ZDIA, les jardins de l'Aire et la césure verte Bernex-Confignon, ainsi que la continuité des chemins de mobilité douce et le bon fonctionnement du réseau des eaux pluviales.

L'aménagement, la programmation et la constructibilité des terrasses de l'Aire seront précisés dans le cadre du plan directeur de zone de développement industriel.



Volcano Parc, Portugal

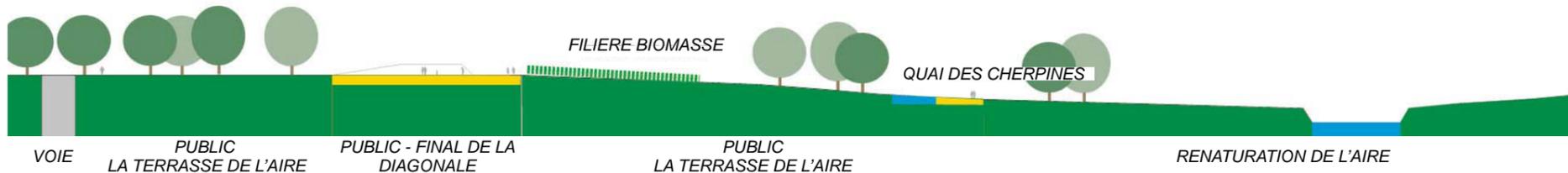
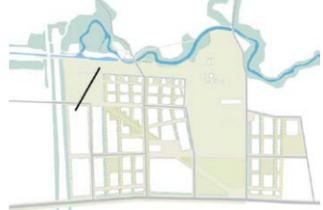


Projet de renaturation de l'Aire, agence ADR

Fonction prioritaire	belvédère avec vues remarquables, promenade vers l'Aire
Fonction supplémentaire	aménagement des terrasses et de bassin de rétention d'eau implantation d'un équipement « nature » ; maison de l'Aire ?
Principes d'aménagement	80% végétale avec gradient de végétation du plus humide au moins humide, et préservation du milieu rivulaire. Possibilité de jardins d'eau en accompagnement des bassins de stockage des EP 20% minéral, sur les allées principalement
Typologie végétale	strate basse - prairie strate intermédiaire- graminées, jardins filtrants éventuellement strate haute - arbres, boisements
Nature de sol	80% perméable 20% imperméable, avec envoi des EP vers les espaces verts



Principes d'aménagement



Coupe sur les terrasses de l'Aire

3. COMPOSITION SPATIALE.....

3.2.3 Le jardin de l'Aire

A l'interface avec le projet de renaturation de l'Aire, le projet propose un recul d'environ 70 m par rapport à l'axe de la rivière, permettant de répondre largement à la réglementation applicable (p.m. 30m) ; ce recul permet une continuité de l'aménagement du lit de la rivière, dans l'alignement des emprises à l'ouest de l'autoroute.

L'espace du cours d'eau au bord de l'Aire restera sans constructions ni clôtures.

L'espace compris entre les deux "quais" doit être aménagé dans la continuité du projet de renaturation ; il proposera un aménagement établissant un gradient de nature, allant de la plus préservée des publics et la plus sauvage, à une déclinaison plus jardinée au contact de la partie habitée.

Le site des **Jardins de l'Aire**, d'une superficie d'environ 4 hectares, se présente sous la forme d'un rectangle allongé de 650 m par 60 m sis à la limite des nouvelles constructions au nord-ouest du quartier des Cherpines.

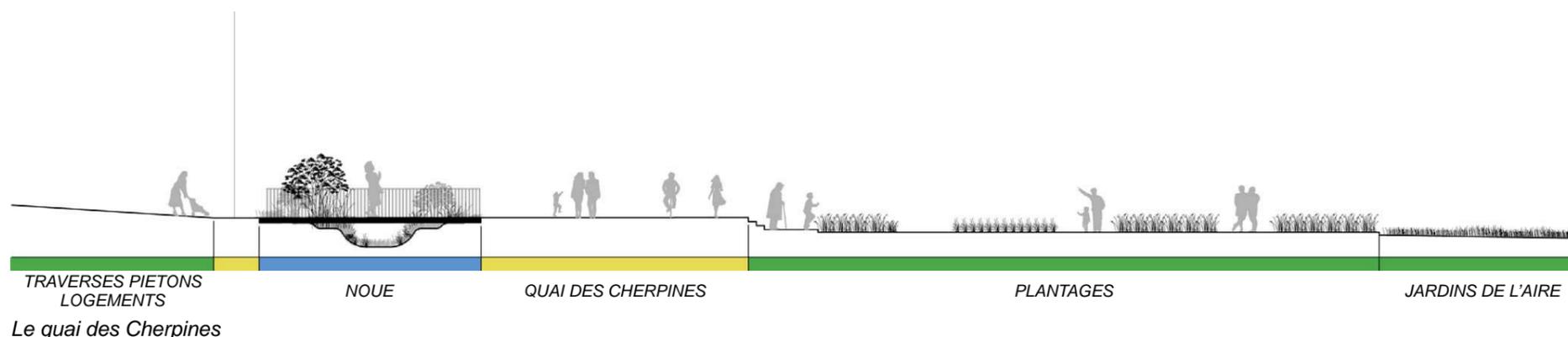
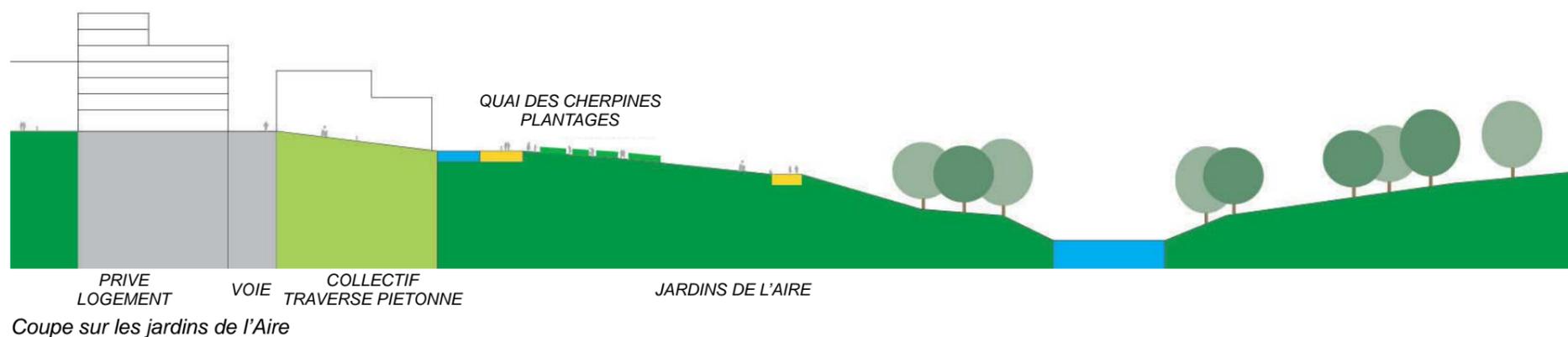
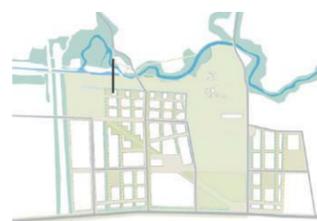
Cette longue bande végétalisée a pour vocation de devenir un espace public majeur assurant la transition entre le quartier et les nouveaux aménagements des rives de l'Aire. Une vaste aire de détente pour les habitants, jouant d'une part, transversalement, le rôle de zone tampon entre les activités du quartier et les milieux naturels le long de la rivière et assurant d'autre part, latéralement, la continuité des cheminements piétonniers entre le parc de la Gavotte, le Parc des sports et la Promenade de l'Aire au-delà de l'autoroute.

Le long de l'Aire, le projet du jardin devra d'abord s'articuler avec l'aménagement du nouveau Quai des Cherpines, puis aux abords de l'axe de mobilité douce du Pont des Marais, s'adapter aux espaces boisés existants en les valorisant et en les renforçant.

Le long du front des nouvelles constructions, une large promenade plantée, le mail, articulera les relations entre le Jardin et les espaces ouverts internes prévus dans le plan du quartier.

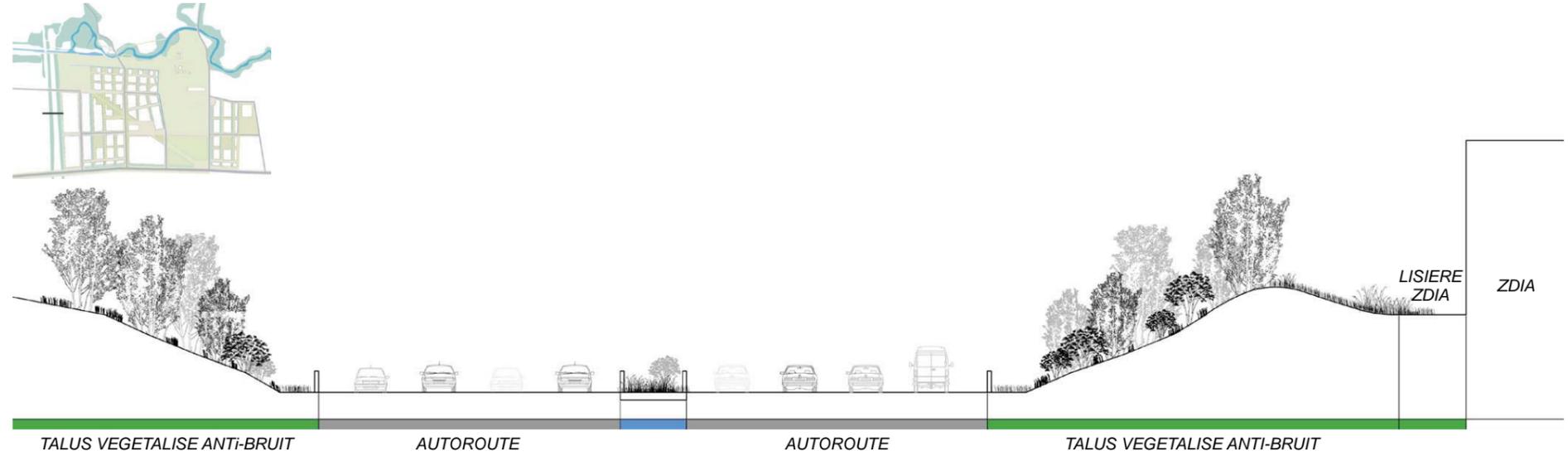
A l'extrémité ouest du site, en limite du cordon boisé de l'autoroute et dans le prolongement de la zone industrielle, les aménagements du jardin pourraient comporter les ouvrages nécessaires à la gestion des eaux pluviales.

Fonction prioritaire	Espace protégé au contact de l'Aire, préservation du milieu piscicole et de la végétation de bord d'eau
Fonction supplémentaire	Espace de détente et de déambulation en partie sud, zone de plantation
Principes d'aménagement	90% végétale 10% minéral
Typologie végétale	strate basse - prairie strate intermédiaire - végétation de sous bois strate haute - arbres, boisements, bosquets
Nature de sol	90% perméable 10% imperméable, avec rejet des EP dans le milieu naturel



3.2.4 La ZDIA et le rapport à l'autoroute

- Afin de préserver la ZDIA des nuisances sonores et visuelles liées à l'autoroute, une bande tampon sera implantée entre les limites de l'infrastructure autoroutière et les bâtiments de la zone de développement industriel.
- Les nuisances sonores seront limitées grâce à l'édification d'un merlon construit à partir des matériaux d'excavation des sols récupérés sur le périmètre du PDQ, qui remplira efficacement, en complément de l'écran végétal qui seul ne suffirait pas, la fonction de protection contre le bruit.
- Cette bande sera largement plantée d'un mélange d'arbres et d'arbustes avec une densité assez forte de manière à établir un réel écran végétal.
- Au sein des îlots de la ZDIA, une forte présence végétale sera exigée, sous forme d'arbres et d'arbustes, dans une proportion restant à déterminer en fonction des surfaces construites.
- Un ratio arbre/ m2 construit, ainsi qu'un ratio surface perméable/ surface imperméable devra être fixé pour chaque lot.



Coupe sur l'autoroute A1

3. COMPOSITION SPATIALE.....

3.2.5 Les voies, venelles et traverses piétonnes

- *La route de base*

La route de Base est le tracé urbain dominant du secteur. Elle mène de la croisée de Lancy (avenue du curé Baud) à la plaine de l'Aire, se prolongeant au-delà de l'autoroute A1 jusqu'au village de Certoux. Elle est aujourd'hui bordée par les champs des Cherpines au nord et par la ZIPLO au sud ; les bâtiments de celle-ci étant principalement orientés au sud, la façade sur la route de Base est peu animée, et interrompu sur un linéaire important par l'usine du groupe LRG.

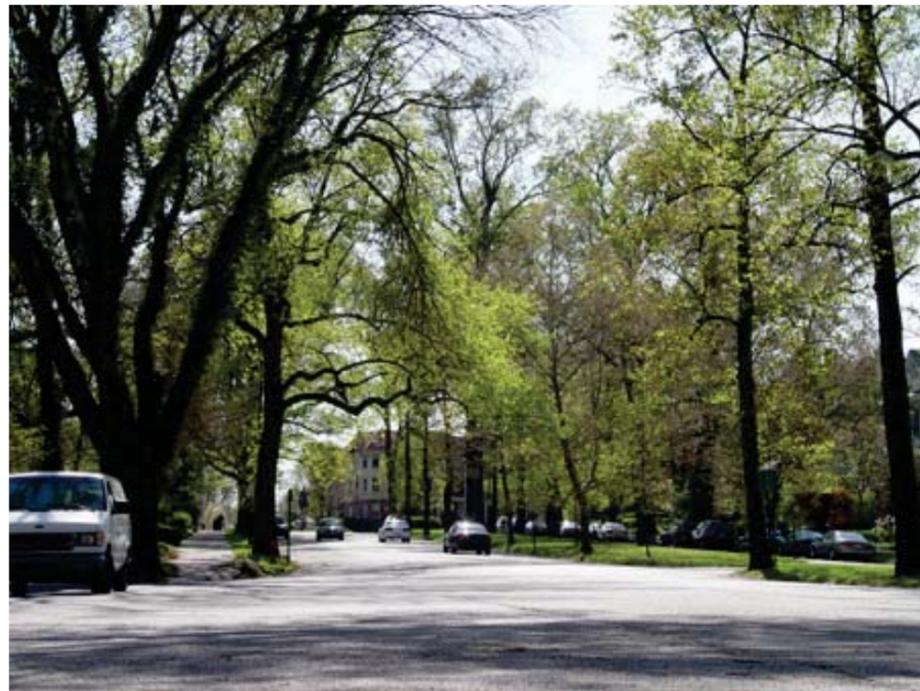
Entre le franchissement de l'autoroute et le carrefour de la route du Pont du centenaire, la route est aménagée en avenue arborisée, large emprise intégrant voiries et pistes cyclables au sein d'un paysage défini par la façade des immeubles tertiaires et les plantations des bas côtés. Les approches de carrefours peuvent nécessiter la création de voie de présélection, notamment du type "tourner-à-gauche". La cohérence de l'aménagement implique de réaliser également le côté Sud, qui n'est pas inclus dans le périmètre de la ZD3.

Entre le carrefour de la rue du pont du Centenaire et le débouché du mail 2000, la route de Base est aménagée comme un Cours, des activités s'adressant à la fois aux actifs de la ZIPLO et aux habitants du quartier pouvant être aménagées sur ces rives (restauration, hôtellerie,...).

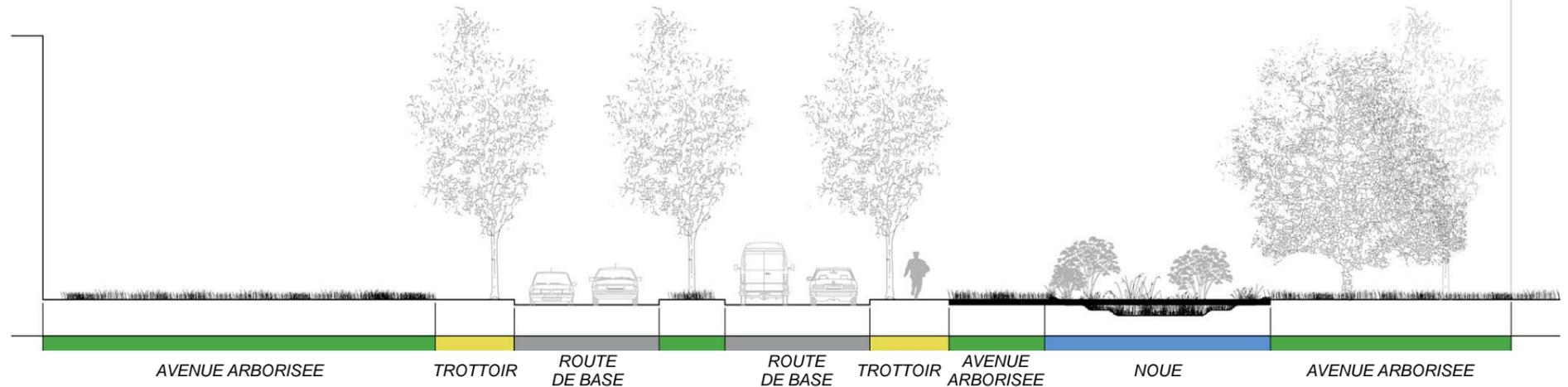
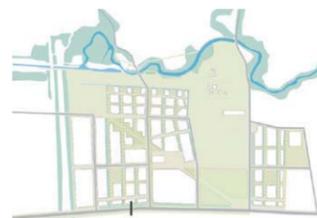
Fonction prioritaire	voie principale,
Fonction supplémentaire	cours
Principes d'aménagement	
TRANCHE A	20% minéral en pierre naturelle 80% végétal avec Tapis végétalisé sous tramway
TRANCHE B	60% minéral en ^pierre naturelle 40% végétal
Typologie végétale	strate basse - prairie, graminées, gazon ou sédums sous tramway strate moyen - graminées, vivaces, arbustes / végétation d'accompagnement des noues strate haute – arbres isolés et bosquets
Nature de sol	
TRANCHE A	80% perméable 20% imperméable
TRANCHE B	40% perméable 60% imperméable

TRANCHE A (entre le franchissement de l'autoroute et le carrefour de la route du Pont du Centenaire)

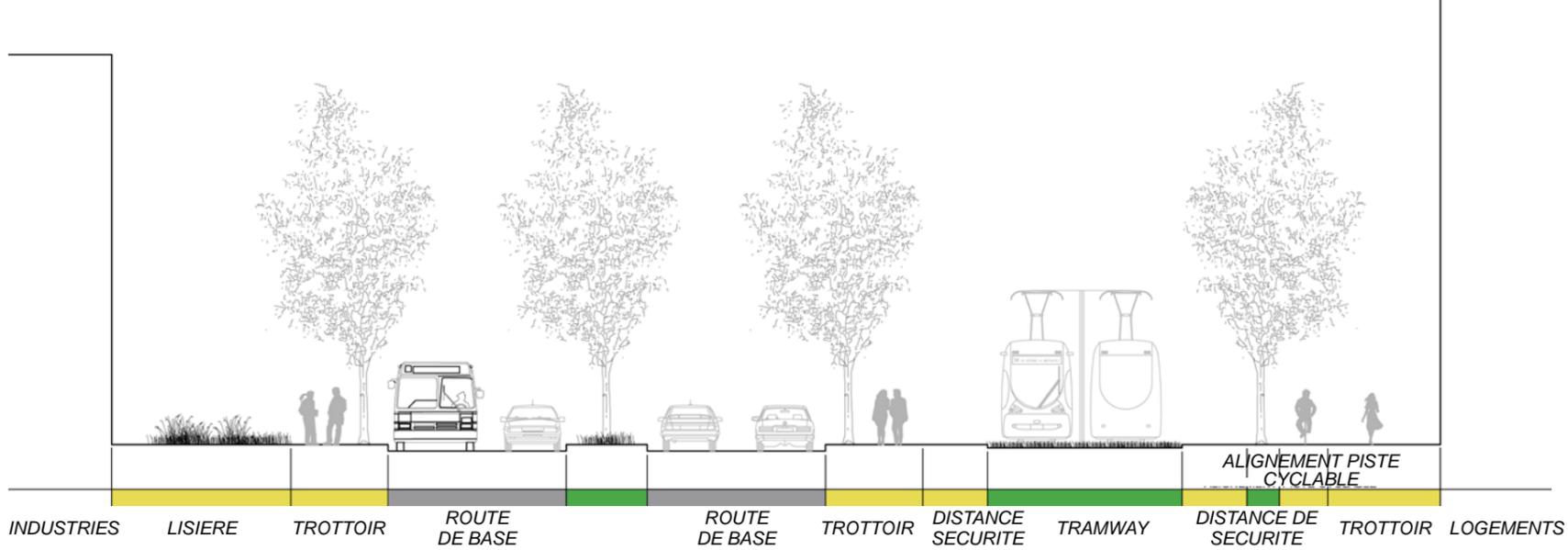
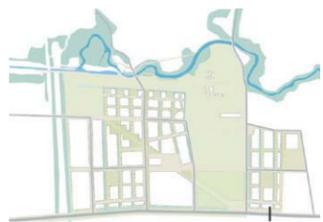
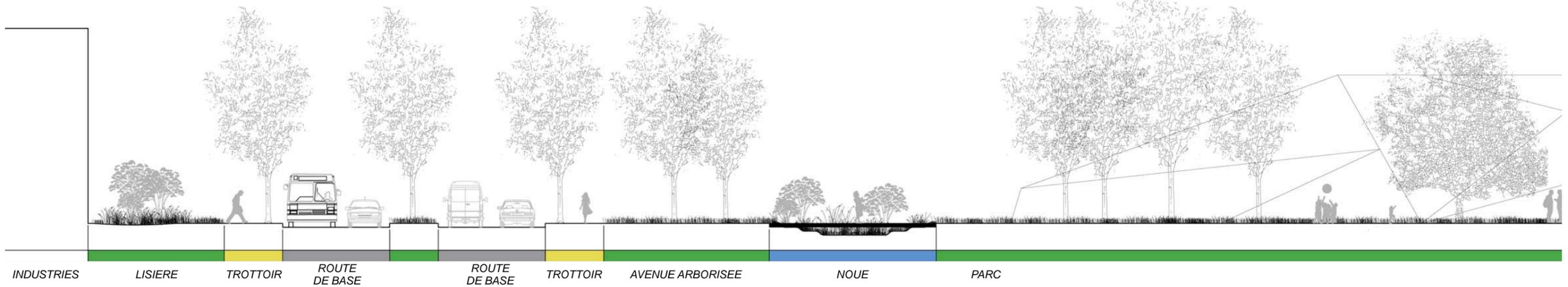
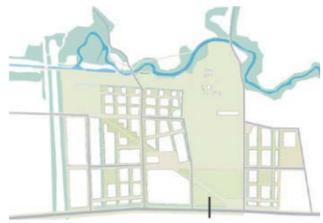
TRANCHE B (entre le carrefour de la route du Pont du Centenaire et le débouché du mail 2000)



Cherokee parkway, Louisville, Kentucky



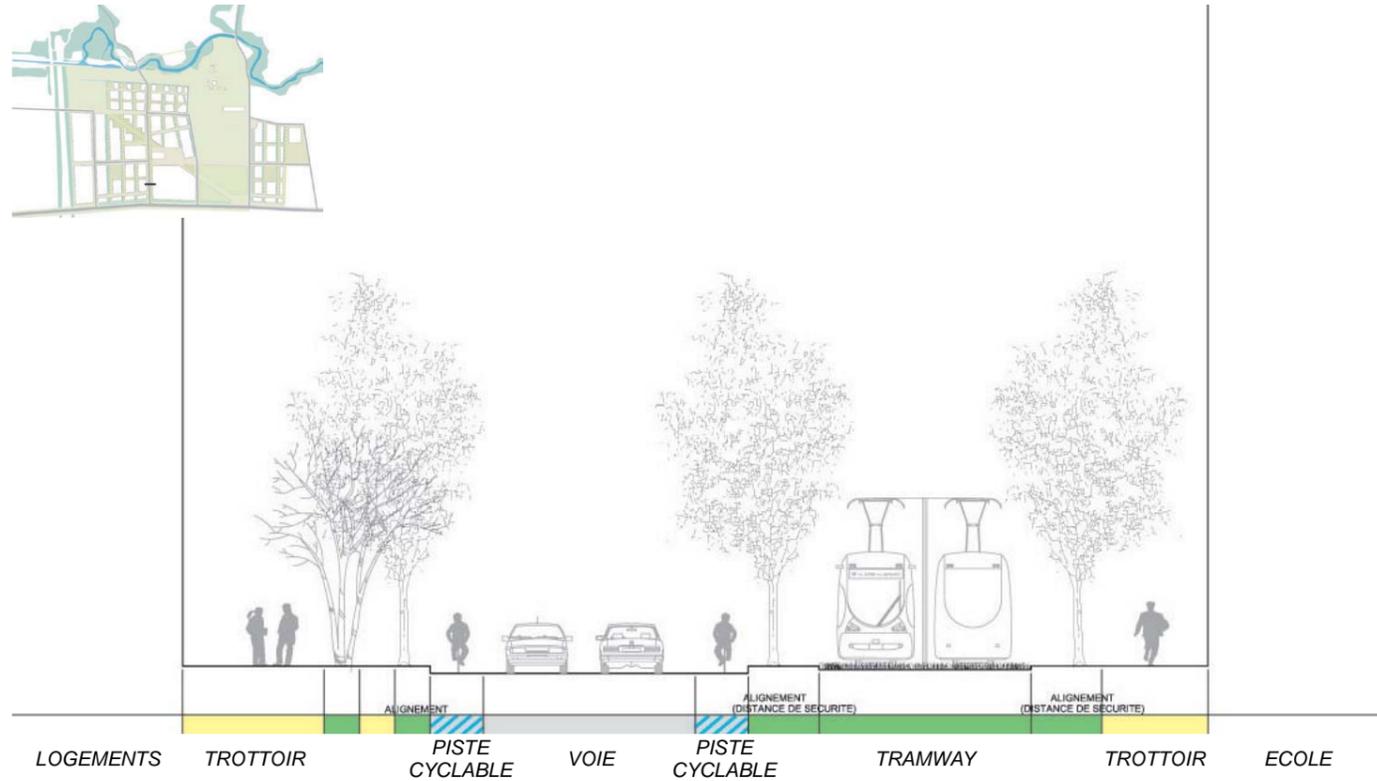
Coupe tranche A



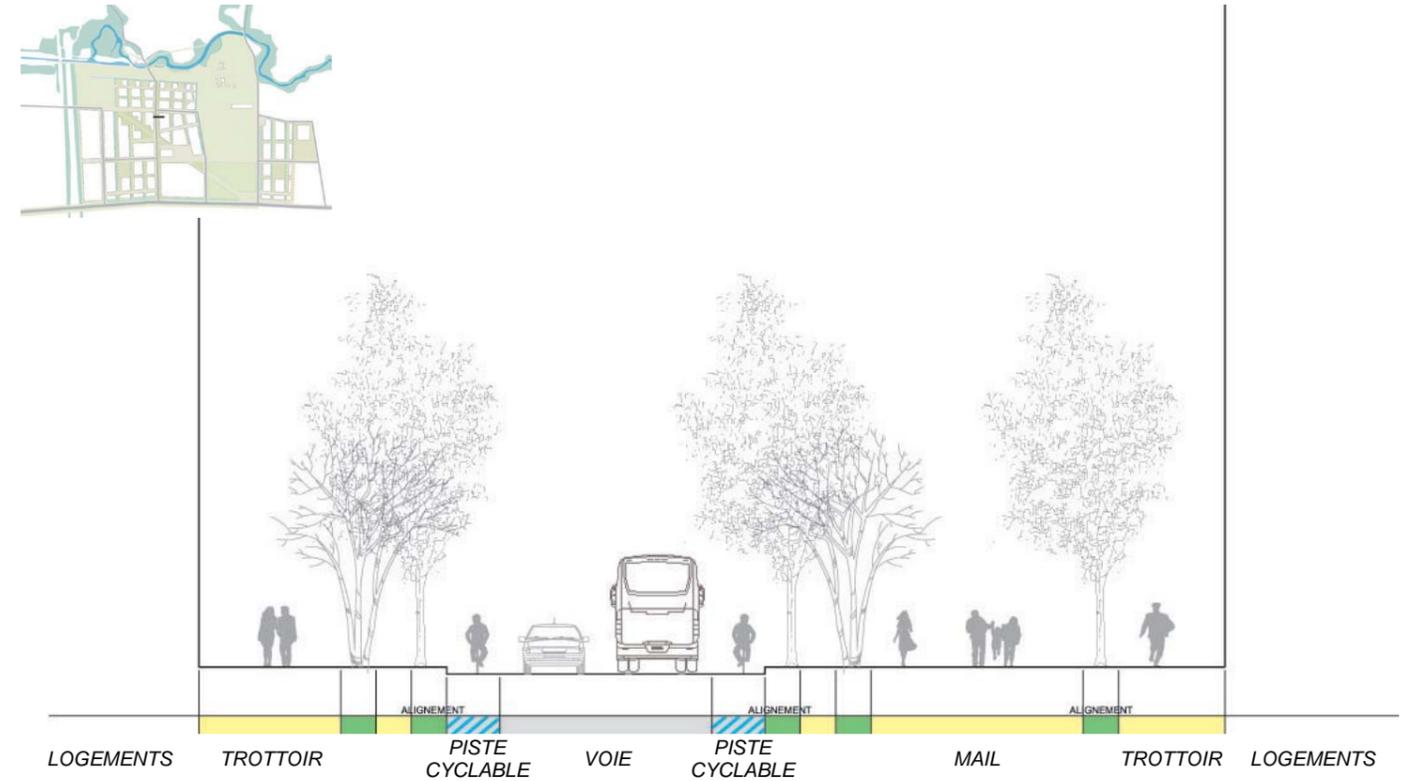
Coupe tranche B

3. COMPOSITION SPATIALE.....

• Chemin de la Galaise

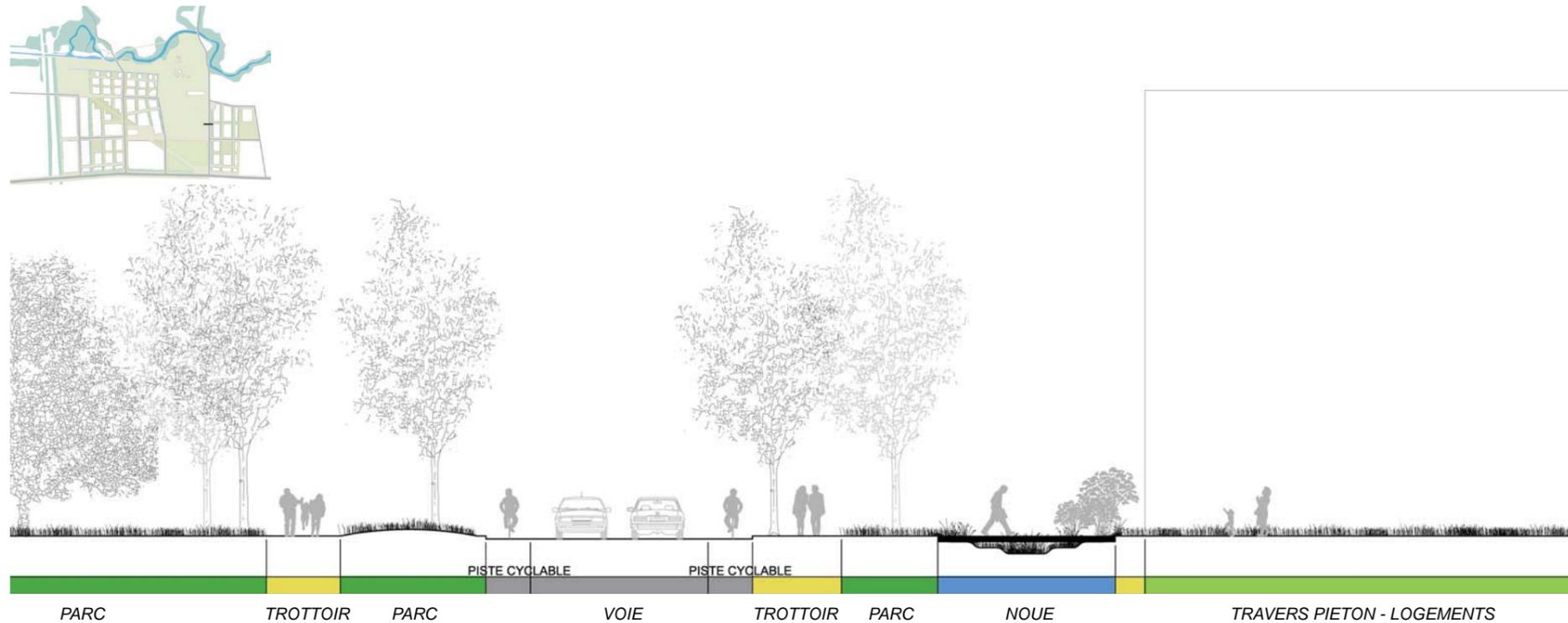


Coupe sur le chemin de la Galaise



Coupe sur le chemin de la Galaise

• Chemin du Pont-du-Centenaire

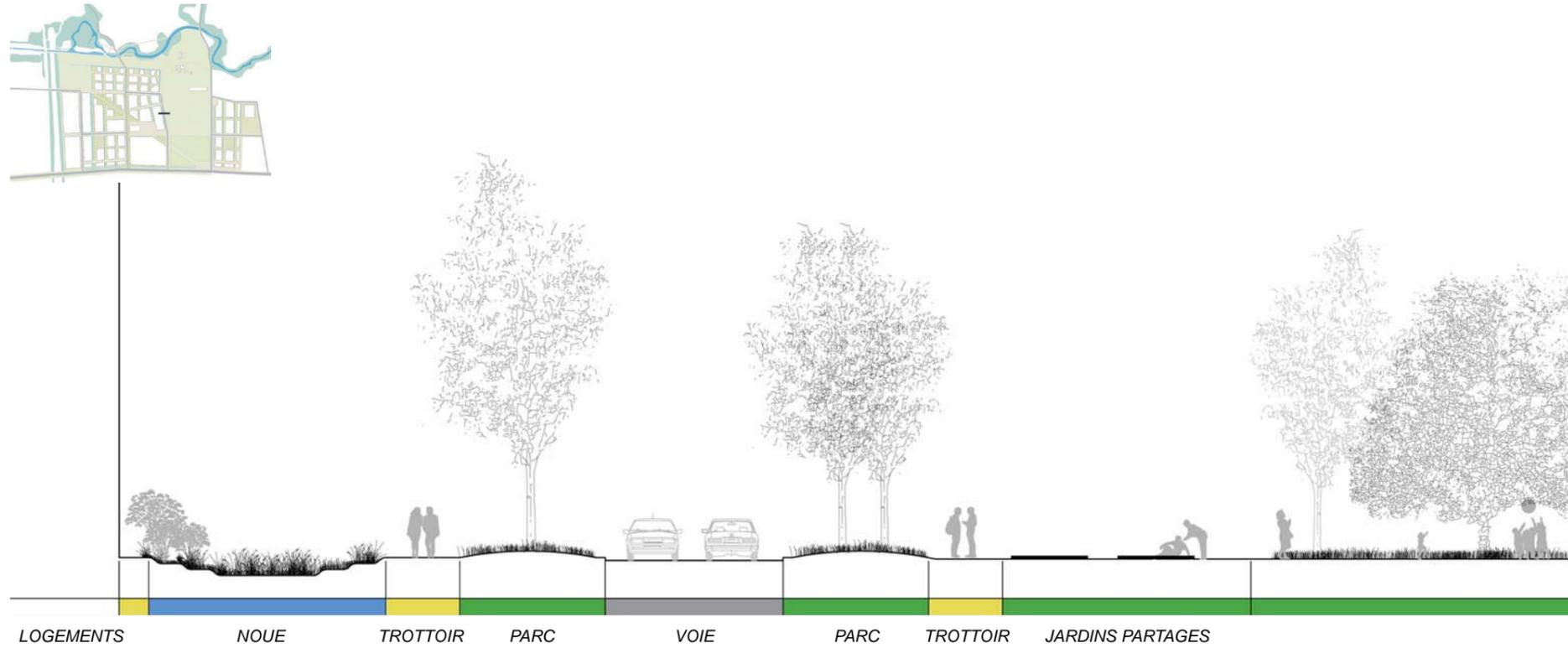


Coupe sur le Pont du Centenaire

Le chemin de la Galaise constitue une liaison urbaine importante entre la ZIPLO et le nouveau quartier. L'aménagement propose d'inclure le tramway, entre la route de Base et la place des Cherpines, dans un double alignement d'arbres ; au-delà de la place, en direction de l'Aire, ce double alignement se prolonge sous la forme d'un mail.

Le chemin du Pont du Centenaire est une voie secondaire du réseau genevois. Elle constitue la limite du parc des Sports, avec un aménagement paysager l'incorporant au dessin de ce dernier. La limite avec le quartier de logements du Rolliet est matérialisé par une noue.

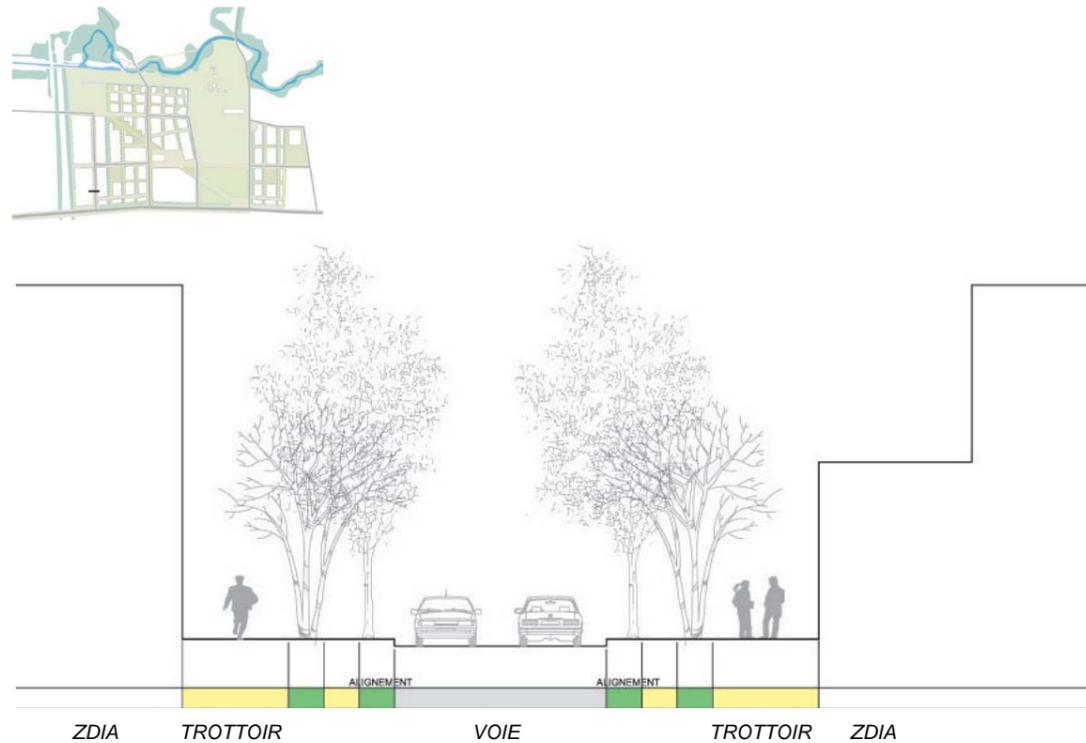
• Chemin des Charrotons



Coupe sur le chemin des Charrotons

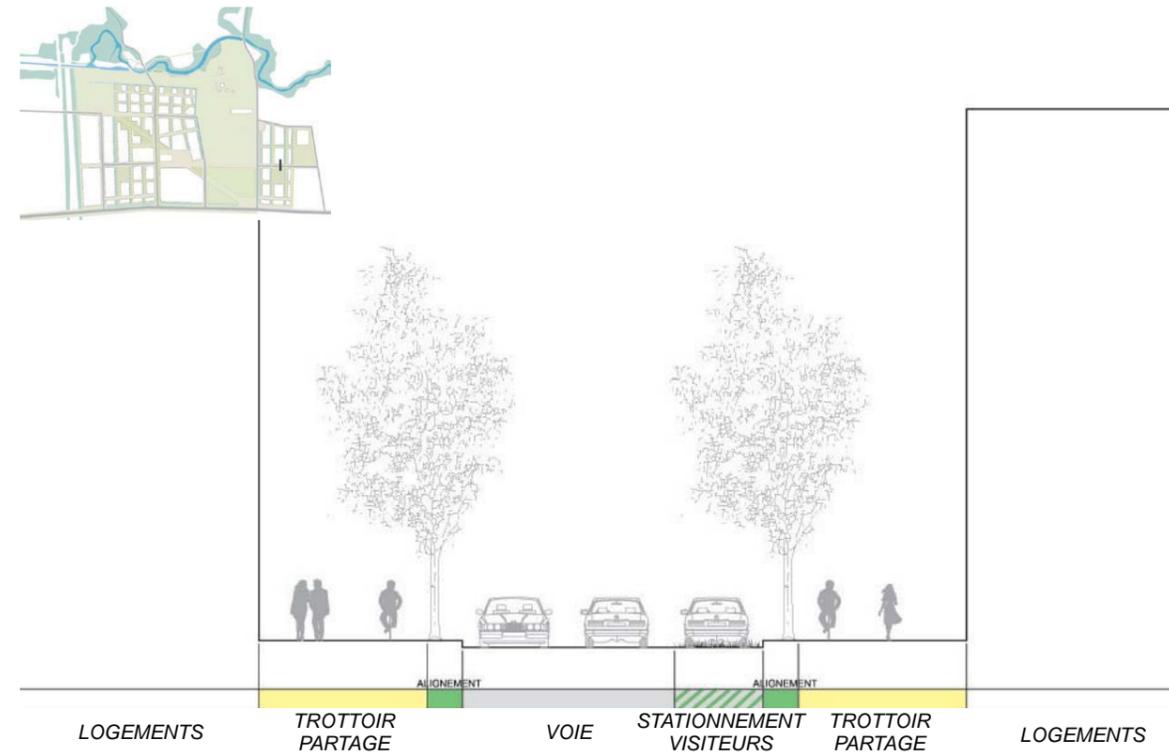
Le chemin des Charrotons, comme l'allée des Longues Rasses et la voie de desserte de la ZDIA, font partie de la grille délimitant les pièces urbaines et permettant leur desserte. Cette grille est soulignée par des plantations d'alignement, ménageant par endroit des places de stationnement publiques dédiées au stationnement visiteurs.

• Voie de desserte de la ZDIA



Coupe sur la desserte de la ZDIA

• Allée des longues Rasses



Coupe sur l'allée des longues Rasses

3. COMPOSITION SPATIALE.....

• Venelles et noues

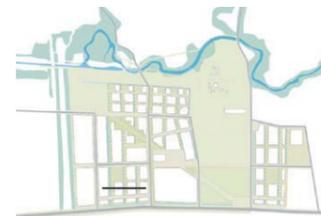
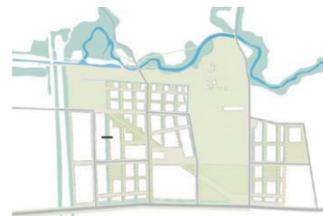
Fonction prioritaire	voies de desserte (limites à 10-20km/h), retarder les écoulements, stockage d'eau
Fonction supplémentaire	espaces collectifs et associatifs –vergers espaces verts
Principes d'aménagement	50% minéral 50% végétale, ambiance jardinée
Typologie végétale	strate basse - prairie, graminées strate intermédiaire - arbustes, graminées strate haut – arbres de moyenne grandeur, fruitiers
Nature de sol	50% imperméable 50% perméable



Quartier Vauban, noue

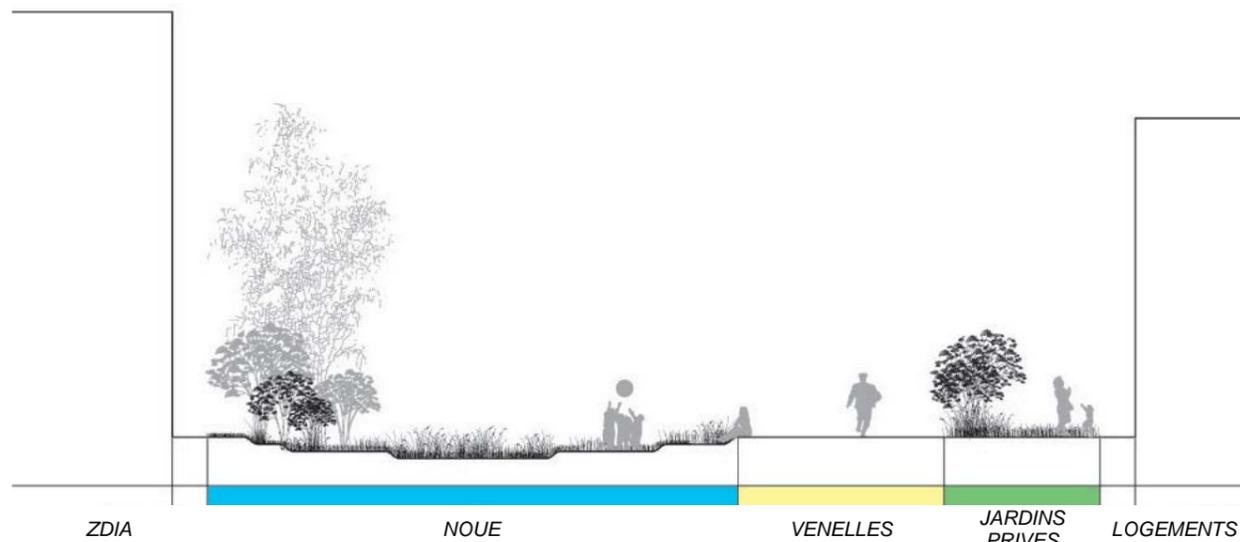


Croquis noue en période sèche

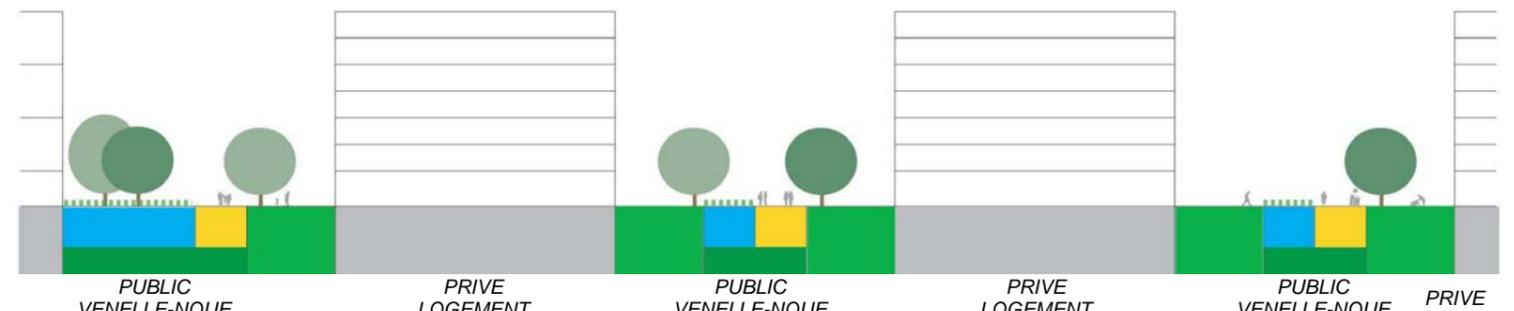


Les venelles, à l'intérieur des pièces urbaines, permettent leur desserte ponctuelle (livraisons, déménagements,...). Elle ne comportent ni stationnements, ni accès aux parkings résidentiels.

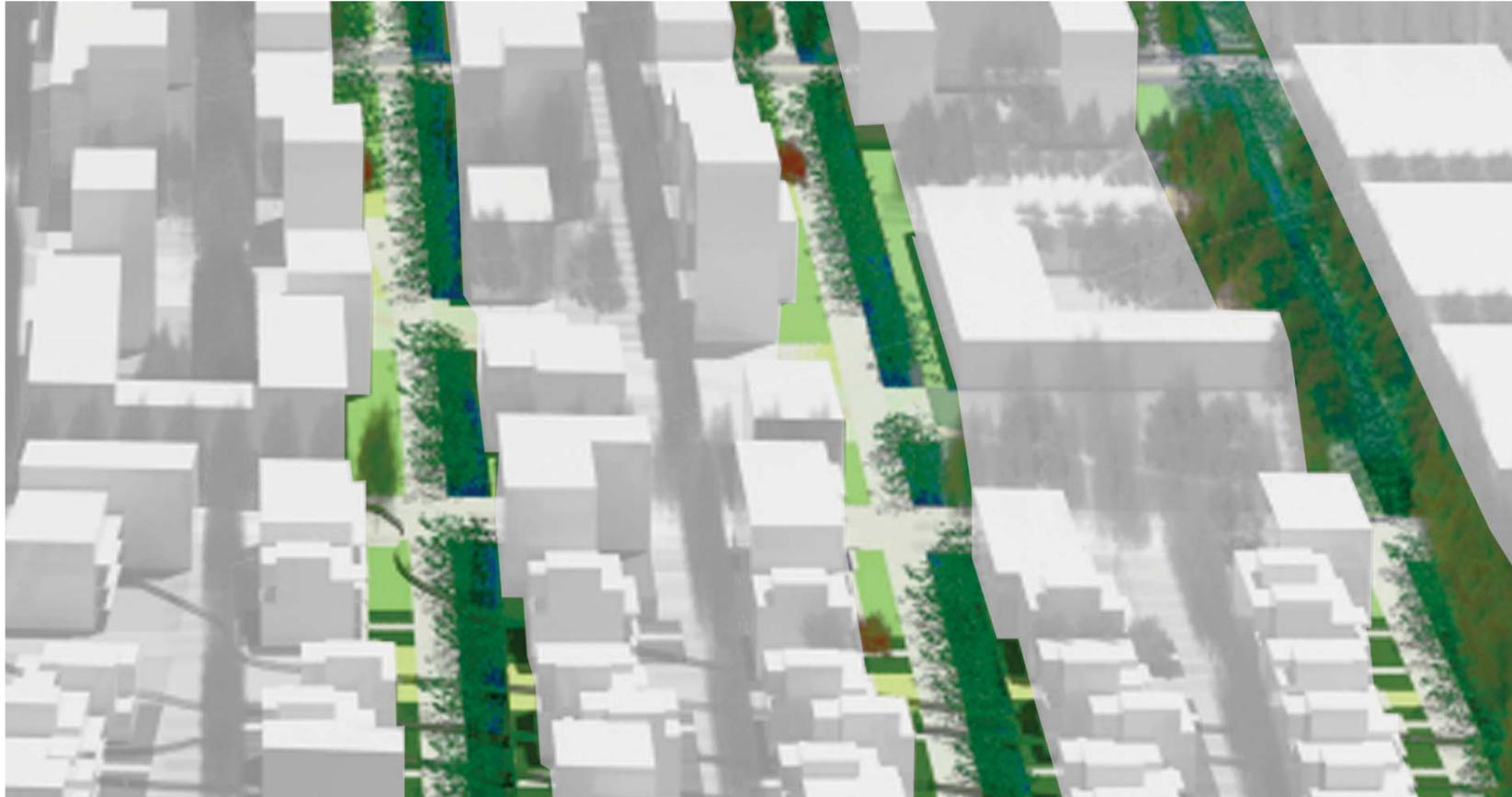
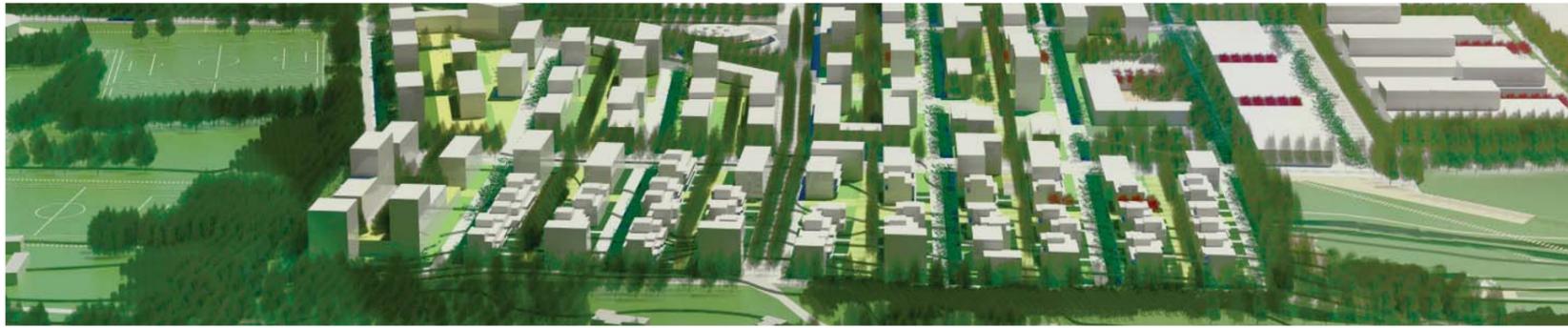
Elles associent une venelle en zone de rencontre et les noues qui participent au paysage des coeurs d'îlot.



Coupe / détail sur une venelle



Coupe sur venelles



Quartier Vauban, Freiburg-am-Brisgau



Venelle et noue

3. COMPOSITION SPATIALE.....

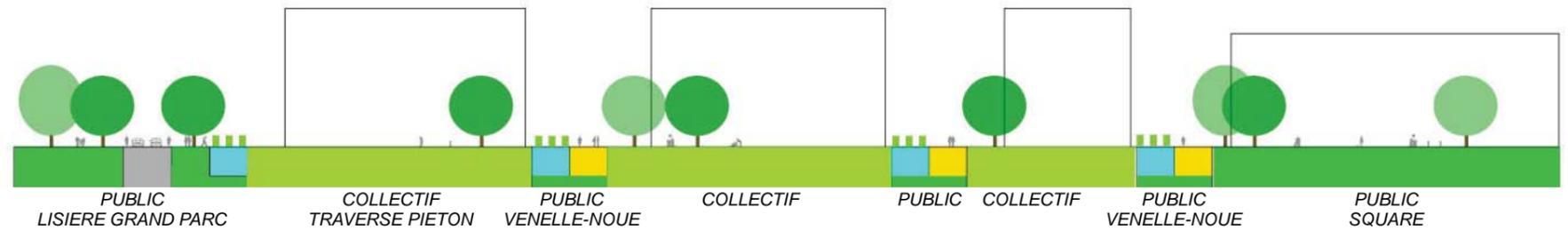
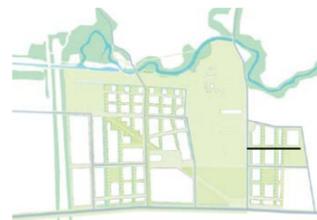
- *Traversées piétonnes et cœurs d'îlots*



Quartier Vauban, Fribourg



Copenhague, Port Sud



Coupe sur cœur d'îlot et traversées piétonnes

A l'intérieur des pièces urbaines, des cheminements dédiés aux circulations douces offrent une porosité ; ils comporteront notamment les stationnements des cycles réservés aux riverains comme aux visiteurs, et permettront de relier les différents espaces collectifs.

Fonction prioritaire	jardins résidentiels et de cœur d'immeuble, promenades et liaisons piétonnes inter îlots
Fonction supplémentaire	jeux pour enfants et aires de détente
Principes d'aménagement	70% végétale 30% minéral
Typologie végétale	strate basse - gazon, graminées strate intermédiaire - graminées, arbustes strate haute - arbres
Nature de sol	70% perméable 30% imperméable

Des places de stationnement seront intégrées dans l'espace public sur les chemins des Longues Rasses et des Cherpines/Charrotons.

Le stationnement visiteur lié aux différentes occupations des pièces urbaines (loi L5.05.10) devra être traité sur les parcelles privées de chaque pièce urbaine avec une accessibilité depuis le réseau de quartier.



Carte d'implantation des stationnements de surface à destination des visiteurs

3. COMPOSITION SPATIALE.....

3.3 LES PIÈCES URBAINES

Ils sont définis par les tracés, du sud-est au nord-ouest :

- de la route de Base,
- du chemin des Longues Rasses,
- de l'axe Grands Champs/Cherpines,
- du quai des Cherpines ;

et, du sud-ouest au nord-est :

- de la limite ZD3/ZDIA,
- du chemin de la Galaise,
- du chemin des Charrotons,
- du chemin du Pont du Centenaire,
- du chemin de la Mère-Voie.



Lille, quartier Saint-Maurice - XDGA urbanistes

La pièce urbaine précise les volumes de SBP prévus : logement, activités/services, administratif, équipement, commerces, ainsi que le nombre de places de stationnement requises par type de programmes.

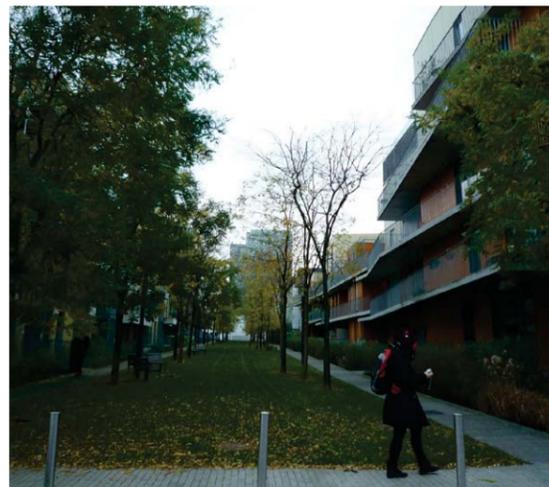
La pièce urbaine est recoupée par deux venelles associant voie de desserte (zone de rencontre) et noue plantée. L'emplacement de ces servitudes sera déterminé par le schéma de cohérence des espaces publics.

Certains fronts de rue ou de place font l'objet d'une demande de figure d'alignement pour contribuer à renforcer spatialement les lieux majeurs du projet.

Elles comprennent par contre des surfaces minimales à réserver en pleine terre, dont certaines pour des usages d'ordre public (jeux d'enfants, plantages, éco-points...), dont la disposition est laissée libre ; d'une façon générale, l'organisation est la répartition des espaces ouverts privés et publics cherchera un enrichissement mutuel des ambiances.

Référentiel urbain :

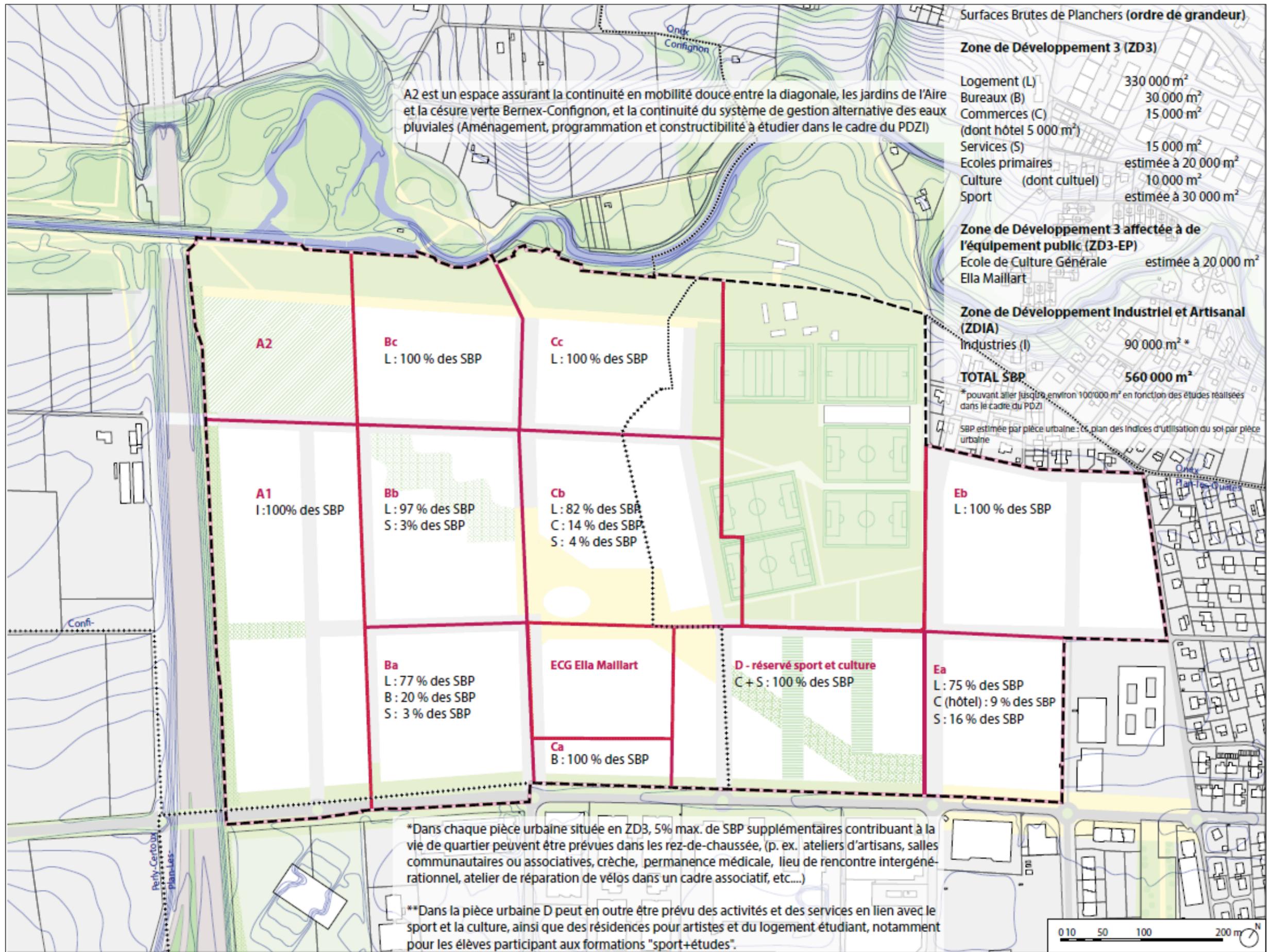
- Lille Saint Maurice – XDGA
- Euralille 2 – Dusapin-Leclercq
- Freiburg am Brisgau – quartier Vauban



Lille, quartier du bois habité - Dusapin-Leclercq, urbanistes



Freiburg-am-Brisgau, quartier Vauban



Plan des pièces urbaines